

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

L'esprit des lois s'épanouit à l'ENM

2023

INTERNATIONAL
CATALOGUE
DE FORMATION
JUDICIAIRE 





L'équipe du département international



L'École nationale de la magistrature est, depuis sa création, ouverte à l'international. Les magistrats étrangers font partie intégrante du public de l'École et près de 3000 d'entre eux participent, chaque année, à des actions de formation, sous un format pratique, opérationnel et professionnalisant, au service d'une Justice de qualité.

Ce catalogue est spécialement dédié à un public international et s'enrichit chaque année de nouvelles formations afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins identifiés lors des actions de coopération internationale. Un accent particulier est mis, par ailleurs, pour ouvrir les formations de l'École à d'autres acteurs du monde judiciaire, afin de favoriser une inter-professionnalité indispensable à l'œuvre de justice : c'est le cas notamment du cycle long d'études judiciaires européennes (CEJUE), inauguré en janvier 2022 à l'occasion de la PFUE, et qui rassemble un public international et interprofessionnel, composé de magistrats et d'avocats, français et européens. Pour la première fois en 2023, notre nouvelle session relative à l'arbitrage international permettra notamment aux participants de découvrir la Chambre de commerce international.

Cette offre de formation se veut la plus complète possible et aborde un éventail large de thématiques, choisies pour répondre aux défis d'aujourd'hui. La situation en Ukraine a notamment justifié un investissement plus important de la problématique de la justice pénale internationale avec la création en 2023 d'une session dédiée, s'ajoutant aux sujets abordés chaque année, à travers une approche par compétences cohérente pour répondre aux attentes de nos partenaires étrangers.

Ce catalogue se veut dynamique, et les formations proposées par l'École tendent à adopter des formats innovants et des méthodes pédagogiques actives. Notre plateforme pédagogique permet de rassembler l'ensemble de la documentation pour les participants.

Enfin, le lancement du réseau EUNOMIE pour les magistrats étrangers formés à l'ENM a vocation à maintenir le lien noué avec ce public international et favoriser la coopération judiciaire, le partage d'expérience entre pairs et celui de valeurs au service du justiciable.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature



SOMMAIRE

- 06 L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE**
- 07 FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE**
- 08 DÉCOUVRIR L'INGÉNIERIE DE FORMATION**
 - 08 Formation de formateurs
 - 09 Organisation d'un institut de formation judiciaire
- 10 CONNAÎTRE LES SYSTÈMES JUDICIAIRES FRANÇAIS ET EUROPÉENS**
 - 10 Cycle d'études judiciaires européennes (CEJUE)
 - 11 Juslingua : découvrir à distance l'organisation judiciaire française (français et anglais) - *En ligne*
 - 12 Découverte de la justice française
 - 13 Intégration à la formation initiale
- 14 DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE**
 - 14 L'enquête économique et financière
 - 15 Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
 - 16 Criminalité organisée et coopération judiciaire
 - 17 États tiers, États membres de l'Union européenne : comment coopérer ?
 - 18 Cybercriminalité
 - 19 La corruption : détection, prévention, répression
 - 20 Diriger des investigations
 - 21 Les violences au sein du couple
 - 22 Enquêter et poursuivre : les enjeux de la justice pénale internationale - *Nouveau*
- 23 DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE**
 - 23 Litiges de droits de propriété intellectuelle
 - 24 Droit international de la famille
 - 25 Arbitrage international - *Nouveau*
- 26 ACQUÉRIR DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES**
 - 26 Éthique et État de droit
 - 27 Justice et protection de l'environnement
- 28 ACQUÉRIR DES TECHNIQUES MANAGÉRIALES**
 - 28 Management judiciaire
- 29 POUR ALLER PLUS LOIN : LES RÉSEAUX DE FORMATION JUDICIAIRE**
- 30 IMMERSION AVEC DES MAGISTRATS FRANÇAIS**
 - 30 Sessions de formation continue ouvertes aux magistrats étrangers
 - 31 Sessions de formations professionnelles spécialisées ouvertes aux magistrats étrangers
- 32 CONDITIONS GÉNÉRALES**
- 33 FORMULAIRE D'INSCRIPTION**
- 35 CALENDRIER 2023**

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire français, l'École nationale de la magistrature (ENM) a été créée en 1958. Cet établissement public administratif national est placé sous la tutelle du ministre de la Justice. Ce statut donne à l'École une autonomie de ses moyens d'action administratifs et financiers. Implantée à Bordeaux et Paris, l'ENM organise les recrutements annuels des juges et procureurs français. Elle conçoit et dispense leur formation initiale de 31 mois, puis leur formation continue tout au long de leur carrière. Elle forme également d'autres professions judiciaires ainsi que des magistrats étrangers.

UN ENGAGEMENT FORT À L'INTERNATIONAL

Dès sa première année d'existence, l'ENM a opté pour une large ouverture à l'international. Acteur central de la construction européenne en matière de formation, elle s'engage dans le monde entier pour bâtir, améliorer ou moderniser la formation des magistrats. Consciente de la richesse des échanges entre praticiens de différents pays aux cultures juridiques propres, elle envoie chaque année de nombreux magistrats français en formation à l'étranger et accueille dans ses murs des magistrats de tous horizons.

L'action du département international de l'ENM vise ainsi à partager son expertise acquise depuis plus de 60 ans. Elle contribue, de ce fait, à la promotion du droit continental et, de façon générale, au maintien de l'État de droit à travers le monde.

L'OFFRE DE SERVICES AUX INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS D'APPUI OU D'ENSEIGNEMENT

- Offre permanente de modules de formation initiale et continue, ainsi que de formation de formateurs ;
- Aide technique (expertise ou audit) aux instituts de formation étrangers qui se créent ou souhaitent se professionnaliser.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Ingénierie pédagogique et administrative ;
- Problématiques internationales : criminalité organisée, trafic de stupéfiants, cybercriminalité, terrorisme, droits de l'homme, corruption, etc. ;
- Pratiques professionnelles : fonctions du procureur, justice civile et commerciale, médiation et conciliation, etc.

CADRES D'INTERVENTION

- Offre de services contractuelle ;
- Projet bilatéral ;
- Appel d'offre, appel à proposition, jumelage, dans le cadre de financements multilatéraux par des organisations internationales ;
- Réseaux de formation judiciaire : Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), Réseau euro-arabe de formation judiciaire (REAFJ), Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT), Programme européen de formation des droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP).

LE CATALOGUE 2023

Une approche interprofessionnelle renforcée



De nombreux formats de formation permettent de renforcer l'interprofessionnalité avec les autres acteurs du monde judiciaire (avocats, notaires, greffiers ...) mais aussi avec les services de police, de gendarmerie, de l'administration pénitentiaire ou de la protection judiciaire de la jeunesse... les regards croisés sur les pratiques professionnelles respectives sont ainsi enrichis de ces échanges, qui favorisent une meilleure compréhension mutuelle des enjeux de chaque acteur.

Des cycles de formation spécialisés

Trois cycles de formation spécialisés sont mis en œuvre :

• Un cycle pénal spécialisé

permettant aux magistrats de développer des compétences complémentaires pour appréhender des dossiers complexes, mettre en place des stratégies d'enquête et maîtriser les outils de la coopération en matière pénale.



• Un cycle civil spécialisé

permettant aux participants de bénéficier d'une formation de haut niveau sur des branches essentielles du droit civil, avec un travail mixant les actualités du droit français, international et droit comparé, et une approche très opérationnelle via des cas pratiques et une multiplicité des approches telle que la session "Arbitrage international", nouveauté de cette édition 2023.



• Un cycle d'Étude judiciaire européennes (CEJUE)

inauguré en 2022, année de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) pour marquer encore plus intensivement l'implication de l'ENM dans la formation judiciaire européenne. Ce cycle a pour ambition, par des échanges de très haut niveau et des visites d'études dans les lieux stratégiques de l'espace judiciaire européen, de favoriser l'émergence d'une communauté judiciaire d'excellence dans le domaine des pratiques judiciaires européennes.

Une offre de formation qui s'adapte



Souhaitant capitaliser sur son expérience en terme d'adaptation et de développement de contenus pédagogiques en ligne, le département international propose une offre accessible à distance, pour des formations sur mesure.

Retrouvez ces repères visuels tout au long du catalogue :



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

Formations ou visites d'études élaborées sur demande, en présentiel ou à distance.

LIEU

En France ou dans le pays demandeur.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

PRIX

Devis sur demande.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE

EN BREF

Formations ou visites d'études élaborées sur demande en fonction des besoins identifiés, en France ou dans le pays demandeur. Des e-formations peuvent également être organisées à distance via l'utilisation d'outils numériques pédagogiques adaptés.

CONTEXTE

L'ENM propose des sessions de formation à dates et thèmes fixes sur des sujets variés dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Le département international est toutefois à votre écoute pour élaborer toute formation correspondant à vos besoins par thématique, en France ou à l'étranger. Un interprétariat peut aussi être organisé. L'ENM développe également des e-formations à la demande, utilisant une pédagogie adaptée au distanciel.

EXEMPLES DE SÉMINAIRES ET VISITES D'ÉTUDES EN 2022

- Séminaire bilatéral franco-japonais sur les violences conjugales ;
- E-formation sur le procès équitable pour un groupe de magistrats soudanais ;
- Formation sur mesure sur la cybercriminalité pour un groupe de magistrats du Parquet général du Qatar ;
- Formation sur la justice environnementale pour les élèves magistrats de l'Institut d'études judiciaires du Liban à Beyrouth ;
- Activités développées dans le cadre d'accords cadre ou programmes d'appui :
 - Appui renforcement de l'Ecole nationale de la magistrature et des greffes de Madagascar ;
 - Appui au secteur de la Justice en Algérie.



DU 19 AU 30 JUIN 2023

Inscription : avant le 12 mai 2023

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers francophones.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables, cadres ou enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire **ayant une bonne pratique de la langue française.**

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

2 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATION DE FORMATEURS

EN BREF

Formation axée sur les techniques de conception des contenus pédagogiques, de mise en œuvre de programmes de formation, d'animation de stages, d'élaboration de bilans et de suivi des stagiaires.

CONTEXTE

Conscients qu'une justice de qualité nécessite une formation d'excellence du personnel judiciaire et notamment des juges et procureurs, de nombreux pays ont favorisé la création et le développement d'instituts de formation judiciaire appliquée, prenant notamment en charge la formation initiale et continue des juges et procureurs, ainsi que parfois celle d'autres professions judiciaires. Cette professionnalisation de la formation suppose un apprentissage. La session « formation de formateurs » a pour objet de permettre aux personnels (magistrats ou non) en charge de la formation judiciaire de concevoir des contenus pédagogiques, de mettre en œuvre des programmes et des supports de formation, d'animer des stages, d'évaluer les résultats afin de réajuster éventuellement les contenus, d'établir des bilans et d'assurer le suivi des stagiaires.

PÉDAGOGIE

À partir du savoir-faire de l'ENM acquis depuis sa création, les 2 semaines de formation animées par un intervenant extérieur, spécialiste de l'ingénierie pédagogique, et des personnels enseignants de l'École, spécialistes en formation pour adultes, permettront d'aborder notamment les thèmes suivants :

- Aspects organisationnels d'un institut de formation ;
- Méthodologie de la formation pour adultes ;
- Spécificités de la formation judiciaire ;
- Définition des objectifs de la formation ;
- Conception d'un programme pédagogique ;
- Déroulé d'une action de formation ;
- Choix des méthodes ;
- Conception de supports pédagogiques.

Pour assurer l'interactivité de ce stage, chaque participant présentera un exposé sur l'institut de formation qui l'emploie. Ainsi il fournira à l'ENM, avant son arrivée en France, les textes statutaires, les programmes de formation, des cas pratiques, des questionnaires d'évaluation et tout document nécessaire à une bonne compréhension des enjeux de la formation dans son pays et des difficultés spécifiques éventuelles, afin que le groupe puisse élaborer, avec l'aide des formateurs, les meilleures solutions possibles.



DU 03 AU 07 JUILLET 2023

Inscription : avant le 20 mai 2023

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables cadres ou enseignants d'instituts de formation judiciaire, juges, procureurs ou hauts fonctionnaires, décideurs dans leur pays en matière de formation judiciaire.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUES

Français.

Interprétariat possible ; nous contacter.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ORGANISATION D'UN INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE

EN BREF

Cette session est dédiée à la découverte et à l'acquisition de connaissances relatives aux enjeux institutionnels, à la structuration et au fonctionnement d'un institut de formation judiciaire.

CONTEXTE

Depuis plus de 60 ans maintenant, l'ENM adapte sa pédagogie et les formations qu'elle propose aux juges et aux procureurs, aux évolutions de la justice et de la société. Ces évolutions touchent l'École elle-même, dans sa structure, son organisation, sa logistique, ses personnels, ses ressources et la conception organisationnelle et scientifique de l'activité pédagogique.

PÉDAGOGIE

Les participants découvriront l'ENM, établissement public d'enseignement dédié à la formation des juges et des procureurs, à travers son organisation, tant pédagogique qu'administrative.

Tous les aspects de cette organisation seront abordés en détails :

- Organisation et fonctionnement des différents services de l'École ;
- Ingénierie de pilotage : mécanismes de contrôle interne et externe, gouvernance de l'École, stratégie d'un institut de formation, élaboration et exécution du budget, ressources humaines, service informatique ;
- Ingénierie de formation : analyse des besoins, définition des objectifs de formation, élaboration des programmes, e-formation.

Cette session permettra aux participants de rencontrer le personnel de direction de l'École ainsi que les formateurs et concepteurs des formations, qu'elles soient initiales ou continues.





DE JANVIER À DÉCEMBRE 2023

Inscription : nous contacter.

- Module 1 : 23 au 24/01 - Enjeux et défis de la construction européenne
- Module 2 : 20 au 21/02 - Fonctionnement des institutions européennes
- Module 3 : 27 au 28/03 - Déplacements à Luxembourg et Strasbourg
- Module 4 : 22 au 23/05 - Justice et affaires intérieures
- Module 5 : 03 au 4/07 - Droits fondamentaux et État de droit
- Module 6 : 04 au 05/09 - Droit commercial, droit civil
- Module 7 : 23 au 24/10 - Déplacement à Vienne
- Module 8 : 20 au 21/11 - Déplacements à Bruxelles et La Haye
- Module 9 : 11 au 12/12 - Coopération européenne et lutte contre les organisations criminelles

TYPE DE SESSION

Cycle de formation avec un public de magistrats et avocats français et européens.

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité à 60 participants. Ce cycle s'adresse aux magistrats français, aux magistrats européens, mais aussi aux avocats français et européens.

OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à une procédure de sélection visant à assurer une représentativité des participants.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUES

Français et anglais, alternativement.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France.
Déplacements en Europe à prévoir.

PRIX

La prise en charge des magistrats français se fait au titre de la formation continue, celle des magistrats européens, par le biais du REFJ.

CONTACT

enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CYCLE D'ÉTUDES JUDICIAIRES EUROPÉENNES (CEJUE)

EN BREF

Cycle de formation permettant de réunir un public mixte de magistrats et d'avocats, français et européens, autour des grands enjeux de la justice européenne sous le prisme formateur et dynamique de l'interprofessionnalité.

CONTEXTE

La Présidence française de l'Union européenne (PFUE) a été l'occasion du lancement d'un nouveau cycle spécialisé sur l'Europe, construit par les sous-directions du département international et de la formation continue. Il s'adresse à un public interprofessionnel de magistrats et avocats français et européens et vise notamment à leur permettre, à travers divers modules, d'acquérir une maîtrise de l'ensemble des enjeux européens, du droit matériel et des instruments de coopération, ainsi que des « réflexes européens » (recours à la norme européenne, recours à la coopération européenne, pratique des questions préjudicielles). En développant la capacité d'analyse critique des stagiaires, de la production normative européenne, ce cycle a pour ambition de contribuer à créer une communauté judiciaire d'excellence dans le domaine des pratiques judiciaires et à l'édification d'un vivier d'influence française.

PÉDAGOGIE

La scolarité se déroule en 9 séquences de formation, se déroulant principalement à Paris, avec des déplacements lors d'au moins 3 séquences, dans des villes européennes, sièges de grandes institutions politiques ou judiciaires : Luxembourg, Strasbourg, Bruxelles, La Haye, Vienne...

- La pédagogie déployée permet de mettre à disposition des participants des interventions de présentation des institutions (en limitant au maximum les conférences « *ex-cathedra* »), associée à un travail préparatoire et documentaire investi en groupe mixte ;
- Des temps de débats nombreux entre les stagiaires organisés par des volontaires sur les grandes thématiques ;
- Des travaux de groupe tout au long de la promotion, via des sujets distribués au début du cycle, travaillés tout au long du cycle et restitués au final ;
- Des travaux pratiques à partir de cas concrets ;
- Des rencontres au sein des institutions, uniquement pratiques et concrètes, en permettant le cas échéant des stages en présentiel entre les modules du cycle.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

E-formation.

PUBLIC

E-formation ouverte après inscription, à tous les magistrats, auditeurs de justice, personnels des ambassades et des instituts français à l'étranger.

LANGUES

Français, anglais.

LIEU

Formation en ligne accessible depuis la plateforme pédagogique de l'ENM (e-formation.enm.justice.fr) muni des codes d'identification.

PRIX

Gratuit.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSLINGUA : DÉCOUVRIR À DISTANCE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE

EN BREF

Cette e-formation est mise à disposition, à titre gratuit, pour toute personne qui souhaite découvrir le système judiciaire français tout en améliorant sa pratique du français ou de l'anglais. Les apprenants pourront aussi suivre 3 autres parcours en anglais présentant les systèmes judiciaires polonais, néerlandais et espagnol (existe aussi en langue espagnole).

CONTEXTE

Ce dispositif de formation permet aux magistrats étrangers francophones ou anglophones de :

- Progresser dans la maîtrise de la langue française ou anglaise ;
- Détenir un premier niveau de connaissances du système judiciaire français pour suivre plus sereinement d'autres formations proposées par le département international ;
- S'approprier un vocabulaire juridique et judiciaire commun.

Ce parcours d'e-formation est organisé en 3 parties :

- Un module de formation en ligne ;
- Des quizz et exercices de compréhension orale qui permettent une auto-évaluation ;
- Un glossaire accompagné d'exercices.

Les participants pourront utiliser l'e-formation dans n'importe quel lieu où ils disposent d'une connexion internet. À la fin du programme, le participant :

- Connaîtra le système judiciaire étudié ;
- Sera capable d'utiliser un vocabulaire judiciaire en français ou en anglais de manière adaptée ;
- Aura amélioré sa compréhension orale du français ou de l'anglais sur des thématiques judiciaires.

PÉDAGOGIE

Ce programme d'e-formation, d'une durée de 4 heures environ, s'adresse aux juges et procureurs désireux de découvrir notre système judiciaire ou souhaitant préparer en amont une formation en présentiel, tout en perfectionnant leur français ou leur anglais. Il est également ouvert aux ambassades et instituts français à l'étranger, qui peuvent librement en faire usage.



DU 09 AU 16 MAI 2023

Inscription : avant le 31 mars 2023.

Session de 4 jours suivie de 2 jours de stage en juridiction (15-16 mai 2023)

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUES

Français et anglais pour la session. Français pour le stage en juridiction.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
Stage dans une juridiction française.

PRIX

800 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

EN BREF

Formation permettant de connaître les grands principes du fonctionnement de la justice française.

CONTEXTE

Hérité d'une histoire complexe, le système judiciaire français repose sur des principes qui garantissent le respect des libertés fondamentales telles que l'égalité devant la loi, l'impartialité et l'indépendance. Ancrée dans ces principes, la justice et les institutions judiciaires françaises ont toutefois su s'adapter aux évolutions de la société pour garantir une justice plus protectrice, plus accessible, plus proche des citoyens mais aussi plus moderne.

Cette formation permet aux participants de mieux connaître l'organisation judiciaire française, son histoire, son évolution, son fonctionnement. Elle constitue la première étape pour construire un espace de confiance mutuelle entre les États et de coopération internationale.

La formation est utilement complétée par un stage de 2 jours dans une juridiction afin de favoriser l'immersion des magistrats étrangers francophones dans le système judiciaire français.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française avec laquelle ils peuvent être amenés à travailler. Elle permet en miroir d'échanger sur les grands principes constitutifs d'un système judiciaire.





DE JUIN 2023 À JUIN 2024

Inscription : avant le 27 mars 2023.

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité.

Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats **(élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs) et aux magistrats nouvellement nommés**, titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et **ayant une bonne pratique de la langue française.**

OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à un examen préalable visant à s'assurer du niveau juridique et de la maîtrise du français.

Toute candidature à ce cycle doit impérativement être instruite par l'ambassade de France du pays de résidence du candidat. Aucune candidature directe ne pourra être étudiée.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie
33000 Bordeaux - France de juin 2023 à février 2024 & dans une juridiction française pour le stage de février 2024 à juin 2024.

PRIX

6 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.
Les frais de résidence en France pendant la durée du séjour ne sont pas pris en charge par l'ENM.

La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.

CONTACT

enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE

EN BREF

Intégration des auditeurs de justice au cycle de formation initiale de l'École (6 mois) puis en stage juridictionnel (5 mois). Cette formation longue permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire, allant au-delà des connaissances acquises à l'université.

CONTEXTE

Dès son origine, dans le cadre de la "section internationale", l'ENM a proposé aux magistrats ou futurs magistrats étrangers de suivre un cycle de formation initiale en France. Depuis 2006, l'ENM intègre pleinement des magistrats ou futurs magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français. Hormis plusieurs stages extérieurs auxquels ils ne sont pas soumis, les auditeurs étrangers suivent l'ensemble de la formation : scolarité à Bordeaux, stage en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

PÉDAGOGIE

La scolarité à Bordeaux permet l'acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences. Le stage en juridiction de 5 mois permet au futur magistrat de travailler avec tous les juges spécialisés (juge d'instruction, juge de l'application des peines etc.) ainsi qu'avec le parquet. En liaison avec son référent, il pourra se familiariser avec un cabinet d'avocats, une étude d'huissier et visiter des institutions partenaires de la justice. L'admission au cycle est subordonnée à un examen préalable, organisé dans les ambassades. Cet examen comporte une épreuve écrite portant sur un thème général relatif au fonctionnement de la justice et à la place de celle-ci dans la société (sujet transmis par l'ENM). Un entretien oral est également organisé avec un représentant du service de coopération ou de l'ambassade de France, afin d'apprécier la motivation du candidat et, pour les pays non francophones, son niveau de français.



DU 18 AU 22 SEPTEMBRE 2023

Inscription : avant le 30 juin 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers et services d'enquêteurs (policiers, gendarmes).

OBSERVATIONS

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier, ainsi qu'aux enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'Etat spécialisée dans ce type de contentieux. Elle peut être utilement complétée par la session "La corruption : détection, prévention, répression".

Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

EN BREF

Cette session aborde l'enquête pénale destinées à lutter contre la délinquance économique et financière ainsi les méthodes et stratégies d'investigations dans les dossiers complexes. La formation est fondée sur les échanges pluridisciplinaires entre professionnels et les apports récents de la loi et de la pratique pour intensifier la lutte contre la délinquance en matière économique et financière.

CONTEXTE

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique, l'internationalisation du crime organisé y compris dans le monde des affaires obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques et d'investigation pour lutter contre des phénomènes qui rongent l'économie, affaiblissent les finances publiques et portent atteinte au pacte social. Face à une délinquance toujours plus astucieuse et de mieux en mieux structurée, les juges, procureurs et services d'enquête ont dû mener une réflexion innovante pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité.

PÉDAGOGIE

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur les pratiques, les savoirs techniques et les outils à disposition des magistrats ou enquêteurs investis dans la lutte contre la criminalité financière, le blanchiment de capitaux et la corruption. Les meilleurs spécialistes français de la lutte contre la criminalité économique et financière y aborderont notamment les thèmes de travail suivants :

- Réflexion sur la méthodologie pour mener l'enquête pénale en matière économique et financière
- Intérêt et spécificités des techniques spéciales d'enquête ;
- Traitement judiciaire des infractions économiques et financières : détection, politique pénale en matière financière, phase d'instruction ; justice négociée (plaider coupable ; accord transactionnel ; solutions alternatives aux poursuites)
- Rôle des magistrats mais aussi des assistants spécialisés, des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux cotés de la justice. Des aspects actuels plus particuliers, propres aux enquêtes pénales en matière de délinquance financière, seront aussi abordés :
- Saisie et confiscation des avoirs de la criminalité financière ; nouveaux enjeux (mieux identifier les avoirs ; appréhender les crypto-actifs)
- Coopération internationale en matière de délinquance économique. La session de formation a pour vocation à réunir des magistrats aux pratiques différentes, capables d'échanger et d'acquérir de nouvelles compétences autour d'ateliers théoriques et pratiques.



DU 25 AU 30 SEPTEMBRE 2023

Inscription : avant le 30 juin 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers-gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME ET DE LA RADICALISATION VIOLENTE

EN BREF

Analyse des problématiques et des solutions juridiques, présentation des acteurs institutionnels et de l'évolution des méthodes d'investigations et de poursuites dans le respect des droits fondamentaux : échanges pluridisciplinaires entre professionnels en charge de la lutte anti-terroriste.

CONTEXTE

La menace terroriste est aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales, politiques et judiciaires de nos pays. Son internationalisation et sa massification sont des sources supplémentaires de craintes et de difficultés pour les institutions dédiées à la lutte contre le terrorisme. En France comme dans d'autres pays, l'autorité judiciaire est pleinement concernée par ces problématiques. Dès le milieu des années 80, la justice française a dû s'organiser pour faire face à cette menace et a vu son dispositif évoluer. Ce séminaire analyse les critères propres à l'incrimination des agissements terroristes, la définition des comportements, l'intégration du renseignement dans les procédures judiciaires et, en général, l'organisation judiciaire des États pour optimiser la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Il revient sur les techniques mises en place, tant au niveau national que dans le cadre plus large des instruments internationaux adoptés en la matière.



PÉDAGOGIE

Cette formation pratique a pour but, en premier lieu, de décrire et d'analyser les manifestations actuelles de la radicalisation et de la menace terroriste, et en second lieu, d'exposer et de commenter leur traitement judiciaire sur le plan national comme international pendant les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine. Sous forme de conférences et de tables rondes, elle présente des expériences concrètes sur ces sujets, en particulier la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et des acteurs nationaux et internationaux de la lutte antiterroriste.



DU 02 AU 06 OCTOBRE 2023

Inscription : avant le 30 juin 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE

EN BREF

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

À l'instar du terrorisme, le crime organisé suppose une réponse adaptée à l'envergure des actions et moyens des organisations criminelles, pour qui les frontières ne sont pas un obstacle mais le plus souvent au contraire une protection dénaturée. L'action illicite des organisations criminelles internationales menace directement les démocraties. Comme d'autres pays, la France est bien sûr touchée par ce phénomène. Les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû s'adapter pour apporter une réponse judiciaire efficace, notamment par la création des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS), d'une juridiction nationale chargée de lutte contre la criminalité organisée (JUNALCO) et le recours accru à l'enquête patrimoniale et à l'entraide pénale. Ce séminaire a pour objet d'échanger sur les savoirs techniques entre professionnels de la lutte contre le crime organisé. Quel que soit le système judiciaire en fonctionnement dans les États, qu'il soit d'inspiration continentale, mixte, accusatoire ou de *common law*, les fondamentaux techniques qui sont abordés lors de cette formation doivent permettre à chaque participant de partager l'expérience française de la menace mais surtout de ses solutions et de recueillir les meilleures pratiques de l'étranger.



PÉDAGOGIE

Cette formation étant conçue comme un atelier de perfectionnement, la participation a été volontairement limitée afin de favoriser les échanges. Animée par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre le crime organisé, cette session abordera de nombreux thèmes de travail : l'état de la menace, l'incrimination des comportements, la centralisation et la régionalisation des services dédiés, la collaboration avec les services de renseignement, les techniques d'infiltration, les techniques de sonorisation, le travail avec des informateurs ... Elle se focalisera également sur la stratégie financière, les équipes communes d'enquête, l'échange spontané d'information. Enfin, les techniques de coopération internationale pénale avancée afin de démanteler les organisations criminelles, œuvrant par exemple dans le trafic international des stupéfiants, le trafic transfrontalier des armes ou la traite des êtres humains, seront, elles aussi, abordées dans ce cadre.



DU 09 AU 13 OCTOBRE 2023

Inscription : avant le 1^{er} septembre 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers ou gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome. Une session complémentaire pourra être proposée par la Scuola superiore della magistratura en Italie (ville à préciser).

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ÉTATS TIERS, ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE : COMMENT COOPÉRER ?

EN BREF

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

Cette formation s'adresse principalement à des magistrats en dehors de l'Union européenne amenés à coopérer avec des États membres de l'Union européenne.

Le crime ne connaissant pas de frontière, la réponse pénale ne doit pas être contrainte par une méconnaissance des outils et des moyens mis à la disposition des magistrats et des enquêteurs. Apporter une réponse aux justiciables et garantir le respect du droit de chacun à la justice, en particulier lorsqu'il s'agit de lutter contre des organisations criminelles et terroristes qui sévissent hors et en Europe, suppose la maîtrise des instruments européens dédiés.

L'objectif de cette session, fondée sur l'échange entre praticiens de toute origine géographique amenés à collaborer avec des pays membres de l'Union européenne, est de concourir à l'usage de bonnes pratiques et de réflexes afin de permettre l'amélioration de la qualité de la réponse pénale, de la phase de signalement à celle de l'enquête, la protection des droits des victimes comme des mis en cause, de la phase du jugement à l'exécution de la peine, y compris sur un plan patrimonial et ce, quelle que soit la compétence territoriale et matérielle du magistrat concerné par l'entraide pénale internationale et plus particulièrement européenne.

PÉDAGOGIE

Au cours de cette session seront présentés, discutés et travaillés les instruments pénaux, les points de contact et organismes dédiés à la facilitation de la mise en œuvre de l'entraide pénale et la rédaction de demandes d'entraide. Magistrats de liaison, points de contacts nationaux et européens, plateformes dédiées (Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne -EUROJUST-, Office européen de police -EUROPOL-, Organisation internationale de police -INTERPOL-, Agences dédiées à la saisie et la gestion des avoirs criminels), services d'enquêtes spécialisés, magistrats de juridictions européennes, ces intervenants européens donneront une approche résolument pratique à leurs interventions afin de permettre à chacun des participants de faciliter la mise en place d'outils de coopération.



DU 23 AU 27 OCTOBRE 2023

Inscription : avant le 15 sept. 2023

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers ou gendarmes), toute profession spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CYBERCRIMINALITÉ

EN BREF

Sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité et à sa dimension internationale, aux évolutions législatives récentes, aux investigations numériques et au traitement judiciaire de cette délinquance.

CONTEXTE

Facteur de progrès dans de nombreux domaines, omniprésent dans la vie quotidienne, l'internet constitue également un espace sans frontière pour la cybercriminalité. Les "cybermenaces" visent aujourd'hui aussi bien les entreprises, dont notamment le secteur bancaire, que les individus ou les États. Cette session s'attache à aider les magistrats et les enquêteurs luttant contre la cybercriminalité à progresser dans le traitement de leurs procédures en privilégiant les approches concrètes des différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infraction, accession aux données, mesures de nature à prévenir la disparition des preuves numériques...).

PÉDAGOGIE

Cette session propose, par une approche interdisciplinaire de spécialistes français de la cybercriminalité, des présentations théoriques, des retours d'expériences pratiques et des cas pratiques visant à :

- Présenter l'état de la menace en matière de cybercriminalité, plus particulièrement le phénomène des *ransomware*, la pédopornographie, *le darkweb* ;
- Présenter les dispositifs d'entraide pénale internationale en matière de lutte contre la cybercriminalité, les outils permettant de faciliter la coopération internationale au niveau policier et judiciaire ;
- Présenter le fonctionnement des cryptomonnaies et les dispositifs mis en œuvre afin de détecter, saisir et gérer les cryptomonnaies ;
- Présenter les dispositifs permettant l'analyse en source ouverte, la collecte d'informations et les investigations en sources ouvertes sur Internet.





DU 13 AU 17 NOVEMBRE 2023

Inscription : avant le 29 sept. 2023.

PARTENARIAT

Agence française anticorruption.



TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

EN BREF

Présentation des moyens de prévention et lutte contre la corruption sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.



CONTEXTE

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles, qu'elle entrave la croissance économique et contrarie les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social, fausse le système économique et la structure politique des États au détriment des populations.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène. La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.

PÉDAGOGIE

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : Agence française anticorruption (AFA), représentants du réseau des autorités de prévention et de corruption (NCPA), juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants ou Groupe d'États contre la corruption (GRECO), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts-fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc. Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes et débats afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et son traitement dans l'objectif d'une prise en compte des enjeux de la corruption, et de l'amélioration des pratiques afin de la prévenir et de la réprimer, tant en France qu'au niveau international.

**DU 11 AU 18 AVRIL 2023**

Inscription : avant le 3 mars 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers francophones.

PUBLIC

Magistrats étrangers et enquêteurs étrangers.

OBSERVATIONS

Session de 4 jours suivie de 2 jours de stage en juridiction, du 17 au 18 avril 2023.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

800 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DIRIGER DES INVESTIGATIONS

EN BREF

Diriger des investigations en matière pénale, que l'on soit parquetier ou juge d'instruction, cela implique de maîtriser le cadre juridique et les pouvoirs qu'il vous confère, mais aussi de connaître et communiquer avec ses partenaires (au premier rang desquels les services d'enquête), de faire des choix notamment d'orientation pénale, de savoir distinguer des priorités et de suivre ses dossiers au long cours.

CONTEXTE

Cette formation a pour but de donner aux magistrats des outils leur permettant d'adopter les meilleures stratégies d'investigation, de maîtriser leur environnement, les moyens de communication dont ils disposent et de se confronter à leurs limites pour mieux y faire face.

PÉDAGOGIE

Un dossier fil rouge sur une infraction de nature criminelle sera utilisé comme support pédagogique au cours de la formation.

Des exercices pratiques permettront aux participants de se positionner dans le cadre d'une permanence pénale (compte rendu d'enquêteurs en temps réel), de l'intervention sur une scène de crime (atelier en réalité virtuelle sur une scène de crime). Les participants pourront visiter un laboratoire de police technique et scientifique. Plusieurs magistrats, un greffier, des services d'enquête et partenaires seront mobilisés. Un président de cours d'assises et un avocat viendront donner leur point de vue sur les éléments essentiels qui permettent à un dossier de résister au débat contradictoire.



DU 24 AU 28 AVRIL 2023

Inscription : avant le 17 mars 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, travailleurs sociaux, tout professionnel étranger concerné par la thématique.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible (nous contacter).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

EN BREF

Approche pluridisciplinaire et approfondie des violences au sein du couple et des réponses judiciaires adaptées, tant en matière civile que pénale.

CONTEXTE

Les violences au sein du couple sont présentes dans l'ensemble des sociétés. Elles rejaillissent nécessairement sur les systèmes judiciaires, souvent amenés à traiter de ce type de violences dans divers contentieux, tant civils que pénaux. Devant ce phénomène massif, les professionnels confrontés à ces situations doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances, permettant d'appréhender tant les ressorts de ces violences, que les réponses systémiques qui peuvent être mises en place.

Cette formation a pour objectif d'offrir une vision large des violences exercées au sein du couple. Seront ainsi présentés le dispositif législatif français de protection contre les violences conjugales, notamment dans ses initiatives les plus récentes, les mécanismes psychologiques et/ou sociologiques de ces violences, le cadre institutionnel et les partenariats de prise en charge des victimes, ainsi que les politiques pénales et de juridictions envisageables. La prise en charge des auteurs et la place des enfants feront également l'objet de développements.



PÉDAGOGIE

Chercheurs, magistrats, enquêteurs ou encore psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés.



DU 26 AU 30 JUIN 2023

Inscription : avant le 19 mai 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers et enquêteurs (policiers ou gendarmes).

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ENQUÊTER ET POURSUIVRE : LES ENJEUX DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

NOUVEAU

EN BREF

Formation permettant de présenter et pratiquer les méthodes d'enquête et de poursuite spécifiques aux crimes internationaux les plus graves, et d'appréhender les défis de la justice pénale internationale.

CONTEXTE

Fruits d'une longue évolution, le droit international pénal et le droit international humanitaire irriguent les conflits internationaux et engagent les États. Tant les juridictions internationales, sous toutes leurs formes diverses, que les juridictions nationales désormais, notamment sur la base de la compétence universelle, ont et auront à connaître de ces enquêtes particulières. Soumises aux défis de l'extranéité et de la complexité des incriminations, elles frôlent la criminalité organisée, les infractions financières et les problématiques terroristes.

Cette formation, pensée pour évoquer les aspects juridiques et pratiques, doit donner les outils utiles et présenter les enjeux politiques et diplomatiques inhérents à ces poursuites.

Mobilisant des intervenants nationaux et internationaux, elle s'accompagne d'une visite à l'IRCGN et d'une participation à un procès d'assises à Paris, en cas de procès concomitant.

Ce dispositif de formation permet aux magistrats et enquêteurs francophones :

- D'acquérir des connaissances théoriques et pratiques de la justice pénale internationale
- D'appréhender les enjeux juridiques et politiques d'un dossier en justice pénale internationale
- De gérer l'administration d'un procès en justice pénale internationale
- De comprendre la place des victimes d'un dossier de justice pénale internationale et leur indemnisation.

Ce parcours de formation en présentiel est organisé en 6 thématiques :

1. Une justice et un droit en construction (l'état du Droit)
2. Composer avec les défis de la coopération des Etats et le risque de politisation
3. Surmonter la distance temporelle et géographique dans la constitution des dossiers
4. Administrer le procès « historique » d'une affaire pénale internationale
5. Gérer les témoins et la preuve testimoniale
6. Comment et qui réparer face à un nombre important de victimes.

PÉDAGOGIE

Ce programme de formation en présentiel s'adresse aux magistrats et enquêteurs désireux de découvrir et d'acquérir une vision d'ensemble des enjeux théoriques et pratiques de la justice pénale internationale.



DU 22 AU 26 MAI 2023

Inscription : avant le 14 avril 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats et avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUES

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LITIGES DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : FONDAMENTAUX ET PRATIQUES

EN BREF

De nombreux dossiers en matière de propriété intellectuelle occupent le devant de la scène. Comment les traiter ? Comment faire face aux nouveaux contentieux liés au développement du numérique et d'internet ?



CONTEXTE

La protection de la propriété intellectuelle est une composante importante pour les acteurs économiques, générant un contentieux spécialisé dont l'importance ne cesse de croître avec l'utilisation d'internet, vecteur de nouveaux types d'atteintes aux droits.

Cette formation propose une introduction aux principaux droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur et droits voisins). Elle s'adresse également aux magistrats ayant déjà eu à connaître de ce contentieux et souhaitant parfaire leurs connaissances dans cette matière technique et en évolution permanente, leur offrant un panorama des dernières jurisprudences françaises et européennes en matière de validité des titres et de contrefaçon et s'attachant en particulier aux spécificités de la preuve et de l'indemnisation des préjudices.

Seront également abordés les atteintes aux droits de propriété intellectuelle commises en ligne, ainsi que la nouvelle juridiction unifiée du brevet et le brevet européen à effet unitaire, nouveau titre de propriété industrielle ayant vocation à s'appliquer sur les territoires des états européens participant à l'accord.

PÉDAGOGIE

Cette formation permettra de faire le point sur les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit de la propriété intellectuelle et industrielle et de maîtriser les principales notions à travers des exemples illustrés, des cas pratiques et des échanges entre les participants. En complément et dans la mesure du possible, il sera également proposé aux participants d'assister à une audience de plaidoirie devant la 3^e chambre du tribunal judiciaire de Paris, juridiction spécialisée en matière de propriété intellectuelle.



DU 30 MAI AU 02 JUIN 2023

Inscription : avant le 21 avril 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

800 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DROIT INTERNATIONAL DE LA FAMILLE

EN BREF

La mobilité géographique des couples et des personnes a généré de nouveaux types de contentieux transfrontaliers ainsi que des demandes de protection des plus vulnérables. Pour répondre à ces situations, les conventions internationales et les règlements européens ont mis en place un cadre de coopération et des règles de droit international privé spécifiques.

CONTEXTE

L'internationalisation des couples et la mobilité croissante des familles entraînent la multiplication des problématiques transfrontières et l'accroissement des besoins de protection pour les personnes les plus vulnérables, en particulier pour les mineurs. Plusieurs conventions internationales et règlements européens sont venus apporter des solutions à ces situations en déterminant des règles de compétence, de conflits de loi et de circulation des décisions. Ce droit international privé de la famille peut toutefois s'avérer complexe pour les praticiens.

La formation aura pour objectif de présenter la méthodologie à adopter en matière de contentieux familial international, d'apporter des informations sur les conventions applicables et sur les outils qui peuvent être mobilisés. Les cadres de coopération en matière familiale seront aussi présentés, notamment le rôle des autorités centrales et des différents réseaux. La formation s'arrêtera sur certains contentieux comme les enlèvements internationaux d'enfants, les conflits transfrontières en matière de responsabilité parentale, les séparations des couples ou encore la protection internationale des mineurs et des majeurs vulnérables. La formation s'interrogera enfin sur les prochaines étapes de la construction du droit international de la famille et les défis à relever.



PÉDAGOGIE

Cette session permettra aux participants d'acquérir les réflexes nécessaires pour résoudre un contentieux familial international ou pour prendre des mesures de protection transfrontière. Les apprenants renforceront leurs connaissances sur les textes internationaux et européens applicables et les cadres de coopération. Des temps d'échanges permettront de confronter les pratiques, notamment au travers de l'étude de dossiers, et de mieux appréhender les enjeux de la coopération et ses perspectives.

**DU 05 AU 09 JUIN 2023**

Inscription : avant le 28 avril 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-dj@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ARBITRAGE INTERNATIONAL

NOUVEAU
EN BREF

Cette session a pour ambition de présenter le droit français de l'arbitrage international, façonné par plus de cent cinquante ans de jurisprudence de la Cour de cassation et la présence à Paris de la Chambre de commerce internationale qui, en ce domaine, joue un rôle de premier plan.

CONTEXTE

La sécurité juridique est un objectif majeur des contrats du commerce international. Celle-ci passe par l'assurance qu'en cas de litige, celui-ci pourra être tranché dans des délais raisonnables, par des juges indépendants et impartiaux, rompus aux pratiques des affaires, selon le droit prévu au contrat, par une décision rapidement exécutoire et dans un cadre garantissant la discrétion de la procédure. Le recours à l'arbitrage, prévu au contrat litigieux, résultant d'un accord ultérieur ou prévu dans un traité d'investissement, contribue, aux yeux de nombreux acteurs économiques, à la réalisation de cet objectif.

À cet égard, le droit français de l'arbitrage, façonné par la jurisprudence de la Cour de cassation et de la cour d'appel de Paris, avant d'être consacré par le code de procédure civile, présente la particularité de favoriser le recours à ce mode alternatif des règlement des différends, notamment en conférant aux arbitres une priorité pour statuer sur leur propre compétence, en assurant aux parties une égalité dans le choix des arbitres, en veillant à l'indépendance et l'impartialité de ceux-ci et en limitant le contrôle du juge étatique. Cette faveur traditionnelle du droit français est certainement l'une des raisons pour lesquelles Paris est l'une des principales places d'arbitrage international.

PÉDAGOGIE

À partir d'une présentation des différentes étapes de la procédure arbitrale, les participants réfléchiront ensemble à l'adaptation de ce mode de règlement des litiges dans leur contexte national et international, à leur rôle, en tant que juge étatique, dans le contrôle et la mise à exécution des sentences arbitrales. Différentes visites ponctueront cette session, à la Cour de cassation ou à la cour d'appel de Paris, ainsi qu'à la Chambre de commerce internationale où les participants seront invités à travailler sur des cas pratiques.



DU 03 AU 07 AVRIL 2023

Inscription : avant le 24 février 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ÉTHIQUE ET ÉTAT DE DROIT

EN BREF

Au soubassement de l'état de droit se trouve notamment l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Or ce point d'équilibre ne saurait être atteint sans des règles qui confèrent aux magistrats un statut particulier, ainsi qu'un régime spécial de responsabilité, ni sans la mise en place de principes éthiques qui régissent leur action.

CONTEXTE

Ce séminaire d'échange propose de s'interroger sur les principes d'indépendance et d'impartialité devant gouverner l'action des magistrats dans un système démocratique, leur permettant de répondre à la confiance que le public place en eux.

Sans un système qui garantisse aux magistrats les moyens d'exercer leur métier selon ces principes, leurs actions resteraient vaines. Une fois cela établi, les errements des magistrats doivent pouvoir être sanctionnés et leur responsabilité engagée.

Mais la sanction n'est plus le seul moyen d'envisager la déontologie des magistrats. Elle est aussi abordée par le prisme de l'éthique positive, c'est-à-dire de la diffusion de règles et valeurs devant éclairer les magistrats dans leurs actions.

PÉDAGOGIE

La session sera construite en alternant les activités suivantes :

- Des présentations des principaux acteurs en la matière et des réseaux œuvrant sur ces thèmes au niveau international (comme le réseau mondial pour l'intégrité judiciaire de l'Office des nations unies contre la drogue et le crime, ou la commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe) ;
- Des réflexions permettant une mise en perspective théorique et de droit comparé ;
- Des échanges et ateliers pratiques auxquels les différents participants répondront selon leurs propres cadres juridiques.



**DU 27 NOVEMBRE AU
1^{ER} DÉCEMBRE 2023**

Inscription : avant le 06 octobre 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, avocats, tout professionnel engagé sur la thématique.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EN BREF

La protection de l'environnement appelle une réponse judiciaire nouvelle et complexe, approfondie dans le cadre de cette formation.

CONTEXTE

La protection de l'environnement, défi commun à tous, connaît une traduction juridique sous l'égide du droit international conventionnel ou coutumier et du droit national (constitutions et lois cadres sur l'environnement). C'est ce que souligne le préambule de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement qui évoque en 1992 l'existence d' « *un partenariat mondial sur une base nouvelle en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clefs de la société et les peuples, [en] œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement, et [en] reconnaissant que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance* ».

En pratique, cette dimension se traduit par le développement de contentieux nouveaux et qui peuvent paraître complexes, que le monde judiciaire se doit de pleinement investir, tant en matière administrative que civile et pénale, y compris et souvent sur un plan international.

Les magistrats de l'ordre judiciaire doivent ainsi maîtriser et concevoir des méthodes de travail innovantes et avoir recours à des outils connus dans ce contentieux très transversal et prioritaire.

Cette formation évoque le cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et ses acteurs institutionnels français et internationaux. Elle aborde également les techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement, en particulier lors d'atteintes à l'environnement maritime. Elle favorise enfin une approche pluridisciplinaire et interactive.



PÉDAGOGIE

Cette formation pratique privilégie les échanges entre participants et la dimension internationale de la protection de l'environnement. Après un temps réservé à une analyse pluridisciplinaire des principaux risques environnementaux, les dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement seront abordées.

**DU 11 AU 15 DÉCEMBRE 2023**

Inscription : avant le 27 octobre 2023.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs chefs de juridiction, chefs de service ou souhaitant exercer des fonctions d'encadrement.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

MANAGEMENT JUDICIAIRE

EN BREF

Présenter des techniques de management adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des juges et des procureurs.

CONTEXTE

Le management est la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une organisation pour atteindre ses objectifs. Il correspond à l'idée de gestion et de pilotage appliquée à une organisation.

Le management consiste donc à la fois à fixer des objectifs (stratégiques et opérationnels), choisir les moyens de les atteindre, mettre en œuvre ces moyens, contrôler la mise en œuvre et les résultats obtenus et enfin assurer une régulation à partir de ce contrôle.

Si les magistrats sont formés à l'exercice de leurs attributions juridictionnelles, ils ne bénéficient habituellement pas d'un enseignement au management, pourtant indispensable lorsqu'ils parviennent à des fonctions d'encadrement. Tel est notamment le cas des nouveaux chefs de juridictions, qui seront nécessairement confrontés à des problématiques humaines et d'organisation nécessitant une formation particulière.

Cette formation a pour objet de présenter des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des magistrats la composant. Elle permet ainsi notamment de découvrir des méthodes efficaces pour animer un groupe, soutenir ses collaborateurs, et gérer les résistances naturelles qui peuvent apparaître face à une situation nouvelle. Elle s'adresse tant à des nouveaux chefs de juridiction qu'à des magistrats plus expérimentés, cherchant à élargir leurs réflexions et à échanger sur leurs pratiques, les outils et les méthodes propres à leur organisation judiciaire.

PÉDAGOGIE

Animée par des chefs de juridiction expérimentés et des spécialistes, cette formation est ouverte à toute personne ayant des fonctions d'encadrement dans une juridiction.

Une place importante sera laissée à l'échange entre participants, tant dans le cadre de conférences que d'ateliers thématiques.

EUNOMIE



EUNOMIE

Depuis 1958, l'École nationale de la magistrature délivre une formation pratique et professionnalisante, aux magistrats français comme aux juges et procureurs d'États étrangers. Par la création du réseau innovant "EUNOMIE", elle souhaite permettre aux magistrats étrangers formés à l'ENM de garder un lien privilégié entre eux et avec l'École, ainsi que promouvoir la notion d'appartenance à un corps de métier et à une communauté internationale de la magistrature.

Pour plus d'information, consultez la page : enm.justice.fr/eunomie

EUNOMIE a ainsi pour objectifs de :

- Soutenir la création d'associations nationales ;
- Permettre des échanges sur les pratiques et expériences judiciaires ;
- Diffuser les valeurs éthiques et déontologiques et promouvoir une culture judiciaire commune.

Site : enm.justice.fr/eunomie

Cette plateforme permet aux magistrats étrangers formés à l'ENM de se tenir informés des actualités internationales de l'ENM et de faire une demande d'inscription gratuite, au réseau EUNOMIE. Les membres ont accès à :

- Un annuaire, dans lequel figurent tous les membres du réseau ;
- Des forums de discussions nationaux et internationaux ;
- Des forums d'entraide pour les auditeurs de justice arrivant en France, ou les auditeurs/magistrats allant à l'étranger ;
- Des fascicules de formation et des e-learning.

REFJ



L'ENM promeut chaque année des séminaires européens dans le cadre des activités du Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ).

Les sessions présentées dans ce catalogue sont ouvertes aux magistrats des pays membres du REFJ. Pour toute inscription il convient de passer par le réseau pour manifester son intérêt.

Pour en savoir plus sur les formations proposées dans le cadre du REFJ, vous pouvez consulter la page : <https://www.ejtn.eu/Catalogue/EJTNs-searchable-database/>

EAJTN



Créé en 2010 à l'initiative de l'ENM et de ses homologues jordaniens et algériens, le REAFJ a pour vocation de former sur des bases communes les magistrats des États-membres.

Il compte aujourd'hui 13 pays membres dont l'Algérie, la Belgique, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, la France, l'Italie, la Jordanie, le Koweït, le Maroc, la Palestine, les Pays-Bas, la Roumanie et la Tunisie.

Pour plus d'information, consultez la page : <https://ejtn.com/fr/>

IOJT



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR JUDICIAL TRAINING

L'IOJT rassemble 125 institutions de formation judiciaire de 77 pays. L'IOJT a adopté la Déclaration des principes de la formation judiciaire le 8 novembre 2017.

La 10^e conférence internationale sur la formation de la magistrature, ayant comme thème de travail principal « Une formation judiciaire efficace : comprendre les populations vulnérables », s'est tenue du 30 octobre au 3 novembre 2022 à Ottawa (Canada), l'ENM y était représentée en tant que membre du comité de direction du réseau.

<https://www.iojt.org/>

HELP

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Le programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) regroupe des représentants d'instituts de formation de 47 États membres du Conseil de l'Europe. Il offre notamment un ensemble de ressources et d'instruments permettant une harmonisation de la formation sur les normes de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). L'ENM y prend part en participant aux activités de coordination, de conseil, de partage et de diffusion des formations en e-learning.

Les cours en ligne HELP du Conseil de l'Europe sont gratuits, vous pouvez trouver plus d'informations sur : <https://www.coe.int/en/web/help/courses>

Pour les magistrats **francophones**, quelques places sont ouvertes en immersion dans les sessions des magistrats et professionnels de justice français en formation continue. Ces formations sont organisées par la sous-direction de la formation continue (FC) et le département des formations professionnelles spécialisées (DFPS). Nous contacter pour plus de détails.

TYPE DE SESSION :	Formation en immersion avec des magistrats et professionnels de justice français.
PUBLIC :	Magistrats étrangers francophones
OBSERVATIONS :	Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire
LANGUE :	Français uniquement
LIEU :	ENM Paris - 3 ter quai aux Fleurs 75004 Paris - France
PRIX :	100 € par jour de formation sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ - Devis sur demande
CONTACT :	enm-info-di@justice.fr - Tél : +33(0)1.44.41.88.24

SESSIONS DE FORMATION CONTINUE 2023 OUVERTES AUX MAGISTRATS ÉTRANGERS FRANCOPHONES

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE

DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS - INITIATION

ENM Paris - 17 au 18/04

Mise au point sur les dispositifs législatifs et réglementaires, ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles concernant la saisie et la confiscation des avoirs criminels.

PREUVE PÉNALE ET PROGRÈS SCIENTIFIQUE

ENM Paris et IRCGN Cergy-Pontoise - 12 au 16/06

L'institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET PROXÉNÉTISME

ENM Paris - 20 au 24/11

Approche globale de ce phénomène. Présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international, des réponses pénales ainsi que l'identification et de la prise en charge des victimes et du travail avec des associations spécialisées.

LES VIOLENCES SEXUELLES

ENM Paris - 03 au 06/10

Au-delà du cadre juridique, cette formation aborde l'ensemble des connaissances psychologiques, psychiatriques ou de médecine légale permettant d'établir, de comprendre et de prévenir les violences sexuelles.

VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

ENM Paris - 28 au 31/03

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

APPLICATION ET EXÉCUTION DES PEINES : PROBLÉMATIQUES TRANSFRONTALIÈRES

ENM Paris - 03 au 06/04

L'internationalisation croissante des échanges, la condamnation en France de personnes de nationalité étrangère et vice-versa, conduit inévitablement à un besoin de coopération en dehors de nos frontières pour la mise à exécution ou l'aménagement des peines.

FROM NUREMBERG TO THE INTERNATIONAL CRIMINAL COURT (ENGLISH)

ENM Paris - 03 au 05/05

Ce cours, entièrement dispensé en anglais, examine l'influence du droit civil et de la common law dans le développement du droit pénal international et de sa pratique, avec une référence particulière au droit et à la pratique de la Cour pénale internationale (CPI).

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE

LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

ENM Paris - 10 au 12/05

Rédiger un jugement civil répond à des règles spécifiques : bien les connaître permet de rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable.

CONTRAT ÉLECTRONIQUE ET PREUVE EN MATIÈRE CIVILE

ENM Paris - 13 au 15/03

Contrat formé à distance et sous forme dématérialisée, le contrat électronique soulève des interrogations parmi les praticiens. Il s'agira de faire le point sur les règles de formation du contrat électronique et sur l'usage de la signature électronique (valeur et force probante).

LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES

ENM Paris - 04 au 07/04

Découverte des divers modes de résolution amiable des litiges et initiation aux techniques propres à favoriser leur développement.

LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

ENM Paris - 07 au 09/06

Qu'est-ce qui fait la « qualité » d'une décision de justice ? Qu'elle soit rendue à la date annoncée, motivée avec clarté, précise pour être exécutable... Ces critères seront examinés à travers une approche de droit comparé et d'exemples de démarches qualitatives menées en juridiction.

ACQUÉRIR DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES

CRIMINOLOGIE : DONNÉES SCIENTIFIQUES ET JUSTICE PÉNALE

ENM Paris - 13 au 17/02

Les magistrats peuvent étayer leurs décisions judiciaires pénales sur des données. La criminologie permet de poursuivre cet objectif, en mêlant apports théoriques pluridisciplinaires et réflexion sur les pratiques.

LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : ÉVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT

ENM Paris - 06 au 09/03

La problématique des mineurs non-accompagnés (MNA), encore appelés récemment « mineurs isolés étrangers », a pris une ampleur croissante au cours des dernières années, dans un contexte global de crise migratoire qui touche l'Union européenne et la France, passant d'environ 4 000 en 2010 à probablement plus de 25 000 à la fin de l'année 2017 (rapport d'information du Sénat du 28 juin 2017).

LA PRISON EN QUESTION

ENM Paris - 12 au 16/06

Dans un contexte d'intenses discussions nationales et internationales, il est pertinent de s'interroger, par une approche pluridisciplinaire, sur le monde carcéral et les fondements de la peine d'emprisonnement.

JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE

ENM Paris - 02 au 06/10

Panorama des évolutions techniques et de l'organisation de la médecine légale afin de tendre vers une harmonisation qualitative des pratiques judiciaires.

DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 04 au 06/10

Le monde judiciaire doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par le numérique et s'interroger sur son propre fonctionnement. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

L'ACTUALITÉ CONTENTIEUSE DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

Enm Paris - 30/05 au 02/06

Exposés et tables rondes permettront de comprendre la dynamique institutionnelle de l'Union européenne, d'être sensibilisé à la Charte des droits fondamentaux, et de faire un point de l'actualité juridique et jurisprudentielle du droit de l'Union Européenne.

LA JUSTICE RESTAURATIVE

ENPJJ Roubaix - 11 au 13/10

Cette session vise à présenter les fondements théoriques de la justice restaurative, ses diverses applications à l'étranger et les expériences innovantes se développant actuellement en France.

LES RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE

ENM Paris - 18 au 20/10

Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux et un outil d'enquête qui interrogent la place du juge et du procureur dans la société.

SESSIONS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES SPÉCIALISÉES 2023 OUVERTES AUX MAGISTRATS ÉTRANGERS FRANCOPHONES**ACTUALITÉ DU DROIT BANCAIRE**

ENM Paris - 09 et 10/11

Faire le point sur l'actualité législative et jurisprudentielle en matière bancaire, et notamment sur les thématiques de la responsabilité du banquier et des instruments de crédit et de paiement.

CONCURRENCE DÉLOYALE ET PARASITISME

ENM Paris - 16 et 17/02

Dresser un panorama complet de l'actualité de la concurrence déloyale dans ses diverses manifestations (imitation, confusion, dénigrement, etc.), spécialement le parasitisme, tant dans le déroulement de l'action en justice, que la détermination de la faute et du préjudice réparable.

CONTENTIEUX DU DROIT DE LA DISTRIBUTION ET DE LA FRANCHISE

ENM Paris - 27/11

Aborder tous les aspects contentieux du droit de la distribution et de la franchise, et notamment qualifier le contrat de franchise, et appréhender le fonctionnement de la relation contractuelle qui en résulte.

RÉFORME DU DROIT DES SÛRETÉS

ENM Paris - 04 et 05/12

Cette session a pour objectif de présenter les nouvelles dispositions issues de l'ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés.

SAVOIR LIRE ET COMPRENDRE UN BILAN

ENM Paris - 23/03

Acquérir les connaissances élémentaires du fonctionnement comptable des entreprises permettant de lire et comprendre un bilan. Formation animée par un commissaire aux comptes et un juge consulaire alternant présentation théorique et exercices pratiques. Formation préalable à la session « savoir détecter la cessation des paiements ».

SAVOIR DÉTECTER LA CESSATION DES PAIEMENTS

ENM Paris - 24/03

Formation destinée aux juges ayant déjà des connaissances solides en matière comptable ou ayant suivi au préalable la session « savoir lire et comprendre un bilan ». Après avoir rappelé les contours essentiels de la notion de cessation des paiements, cette session, animée par un commissaire aux comptes et un juge consulaire, donne aux juges les outils pour déterminer l'existence d'une cessation des paiements à partir des éléments comptables de l'entreprise.

LE PLAN EN PROCÉDURE COLLECTIVE

ENM Paris - 09/10

Le plan de continuation ou le plan de cession est l'une des issues possibles en procédures collectives. Cette session donne aux juges des procédures collectives les clefs pour repérer les situations dans lesquelles un plan peut être décidé, appréhender le rôle des différents acteurs dans l'élaboration puis l'exécution du plan, et motiver leurs décisions relatives au plan.

DROIT DES CONTRATS ET VIE DES AFFAIRES

ENM Paris - 12/05

Cette session a pour objectif de faire le point sur le droit des contrats et son impact sur la vie des affaires.

LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DE L'ENTREPRISE

ENM Paris - 22 et 23/06

Maîtriser le cadre juridique et institutionnel de la prévention des difficultés de l'entreprise (de la prévention « détection » à la prévention « traitement »).

LE RÔLE DU JUGE DANS LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

ENM Paris - 10/10

L'entreprise en liquidation judiciaire a vocation à disparaître. Pour autant, le rôle du juge est essentiel pour accompagner cette cessation d'activité. Qu'il intervienne en formation collégiale ou en tant que juge-commissaire, le juge est le pilote de cette procédure jusqu'à sa clôture.

LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR L'OFFICE DU JUGE EN MATIÈRE COMMERCIALE

ENM Paris - 24/11

Permettre aux juges consulaires d'appréhender les impacts de la transformation numérique sur leur office de juge ainsi que sur leur travail juridictionnel, mais également ses enjeux.

INSOLVABILITÉ ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

ENM Paris - 12/12

Essentiellement national, le droit des entreprises en difficulté s'europanise depuis quelques années. Le droit communautaire permet ainsi au juge de gérer les procédures transfrontalières et conduit le législateur national à modifier le droit interne pour améliorer la prévention et le rebond.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation des professionnels étrangers aux actions de formation du département international de l'ENM.

Les activités internationales de l'ENM, notamment la possibilité pour des juges, procureurs ou membres d'une administration étrangère chargée d'une mission de police judiciaire ou collaboratrice de justice, de participer aux actions de formation en France, s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale de l'école.

LANGUE

Sauf lorsqu'un interprétariat est assuré, l'admission des professionnels étrangers est subordonnée à une bonne connaissance de la langue française. Ceci est particulièrement nécessaire pour les actions d'immersion avec des magistrats français.

INSCRIPTION

En ce qui concerne la participation à des actions de formation mises en œuvre par l'ENM, pour les ressortissants de pays tiers à l'Union Européenne, les demandes de participation sont transmises à l'ENM à travers l'Ambassade de France, par le ministère dont dépend le/la candidat(e) ou par les autorités chargées de la formation dans le pays d'origine. Ces formalités sont prévues par les textes réglementant le fonctionnement de l'ENM, il n'est pas possible d'y déroger.

PRESTATION DE SERMENT

Il est également obligatoire pour les stagiaires effectuant tout ou partie de leur formation par un stage en juridiction française de prêter, devant la cour d'appel, le serment prévu par la loi du 11 juillet 1975 selon lequel ils sont tenus de conserver le secret des travaux et actes judiciaires.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour chacune des formations en France, l'ENM perçoit, pour chaque magistrat étranger ou participant, des frais pédagogiques dont le montant est indiqué dans le descriptif de chaque action de formation du catalogue annuel. Un devis est établi pour chaque demande.

Ces frais pédagogiques sont déterminés par une délibération du Conseil d'administration de l'ENM, qui seule fait foi sur le tarif réellement applicable. Les tarifs indiqués au présent catalogue peuvent ainsi évoluer en fonction de cette délibération.

Le règlement des formations se fait exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou **au plus tard un mois avant le début de la formation. Il est impératif que le règlement soit parvenu à l'Agence comptable de l'ENM en amont de la formation.**

Il n'y a pas de frais d'annulation, les frais pédagogiques sont dus, quel que soit le format de la formation (en présence ou à distance). Seule une annulation de la responsabilité de l'ENM peut entraîner un remboursement, si la formation ne peut être reportée ou décalée dans le temps (*nous consulter pour l'application de conditions sanitaires particulières*).

PRISE EN CHARGE DES STAGIAIRES

En général, ces frais pédagogiques ne sont pas imputés directement aux stagiaires, mais sont versés à l'ENM soit par les autorités dont ils dépendent, après acceptation du devis transmis par l'ENM, soit par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, lorsque les magistrats bénéficient d'une bourse du gouvernement français dans le cadre de la coopération internationale. Dans ce dernier cas, les aspects matériels de leur séjour en France sont gérés par un organisme conventionné par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le plus souvent :

CAMPUS France
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris
www.campusfrance.org – etablissement@campusfrance.org
Tel : +33 (0)1.40.40.58.58

CADRE JURIDIQUE

Loi n°75-631 du 11 juillet 1975 relative aux stages des magistrats et futurs magistrats étrangers.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplir en lettres capitales noires.



Adresse postale
8 rue Chanoinesse
75004 PARIS

Tél : +33 (0)1 44 41 88 24
enm-info-di@justice.fr

photo

Le règlement des formations se fera exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou **au plus tard un mois avant le début de la formation.**

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SOUHAITÉE :

DATES DE LA FORMATION : du.....au.....

ÉTAT CIVIL	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
NOM DE FAMILLE :	NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES :	DATE D'ENTRÉE DANS LA
..... ans	MAGISTRATURE (ou autre) :
PRÉNOM :	DISCIPLINE :
DATE DE NAISSANCE :	DIPLÔME DÉLIVRÉ (indiquez votre	EMPLOI ACTUEL :
.....	diplôme le plus élevé) :
NATIONALITÉ :	PAYS D'EXERCICE DES FONCTIONS :
.....	LIEU D'OBTENTION :
CMLTITÉ : MADAME <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/>	DATE D'OBTENTION :	

COORDONNÉES

DOMICILE FAMILIAL (adresse postale) :

.....

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

.....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :

E-MAIL :

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS : oui non

Si oui appris à (nom et lieu de l'établissement) :

.....

NIVEAU ACQUIS :

Lu : BON MOYEN FAIBLE

Écrit : BON MOYEN FAIBLE

Parlé : BON MOYEN FAIBLE

MOTIVATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ENM ?

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ENM (le cas échéant, laquelle) ?

.....

FINANCEMENT : À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Par le participant : (Précisez nom et adresse)
 Par l'Ambassade via Campus France
 Par l'Ambassade via autre : (Précisez nom et adresse)
 Autre : (Précisez nom et adresse)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait pris en considération, je m'engage à me conformer aux directives générales de la scolarité de l'ENM. J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

à.....le.....

SIGNATURE DU CANDIDAT :

VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

à.....le.....

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER CULTUREL, AU CHEF DE MISSION OU AU MAGISTRAT DE LIAISON

AVIS SUR LA CANDIDATURE :

Au vu des fonctions exercées par le candidat, de son organisme de rattachement, de la formation demandée, je donne un avis à cette candidature :

TRÈS FAVORABLE FAVORABLE DÉFAVORABLE

LE NIVEAU DE FRANÇAIS DU CANDIDAT EST :

Lu : BON MOYEN FAIBLE

Écrit : BON MOYEN FAIBLE

Parlé : BON MOYEN FAIBLE

OBSERVATIONS

DATE :
SIGNATURE :

CALENDRIER 2023

1^{ER} SEMESTRE

De janvier à décembre : Cycle d'Études Judiciaires Européennes CEJUE (Paris/Europe)

- Module 1 : Enjeux et défis de la construction européenne - 23 au 24 janvier
- Module 2 : Fonctionnement des institutions européennes - 20 au 21 février
- Module 3 : Justice et affaires intérieures - 27 au 28 mars
- Module 4 : Droits fondamentaux et Etat de droit - 22 au 23 mai
- Module 5 : Déplacements à Luxembourg et Strasbourg - 03 au 04 juillet
- Module 6 : Droit commercial, droit civil - 04 au 05 septembre
- Module 7 : Coopération européenne et lutte contre les organisations criminelles - 23 au 24 octobre
- Module 8 : Déplacements à Bruxelles et La Haye - 20 au 21 novembre
- Module 9 : Déplacement à Vienne - 11 au 12 décembre

Du 03 au 07 avril : Éthique et État de droit

Du 11 au 14 avril : Diriger des investigations (+ stage en juridiction les 17 et 18 avril)

Du 24 au 28 avril : Les violences au sein du couple

Du 09 au 12 mai : Découverte de la justice française (+stage en juridiction du 15 au 17 mai)

Du 22 mai au 9 juin : Cycle civil spécialisé

Du 22 au 26 mai : Litiges de droit de la propriété intellectuelle : fondamentaux et pratiques

Du 30 mai au 02 juin : .. Droit international de la famille

Du 05 au 09 juin : Arbitrage international

Du 19 au 30 juin : Formation de formateurs (Paris/Bordeaux)

Du 26 au 30 juin : Enquêter et poursuivre : les enjeux de la justice pénale internationale

Du 03 au 07 juillet : Organisation d'un institut de formation judiciaire (Bordeaux)

2^{EME} SEMESTRE

Du 18 sept. au 13 oct. : ... Cycle pénal spécialisé

Du 18 au 22 sept. : L'enquête économique et financière

Du 25 au 29 sept. : Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente

Du 2 au 6 octobre : Criminalité organisée et coopération judiciaire

Du 9 au 13 octobre : État tiers, état membre de l'UE : comment coopérer ?

Du 23 au 27 octobre : Cybercriminalité

Du 13 au 17 novembre : La corruption : détection, prévention, répression

Du 27 nov. au 1^{er} déc. : Justice et protection de l'environnement

Du 11 au 15 décembre : Management judiciaire



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex France - T. +33 (0)5 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris France - T. +33 (0)1 44 41 88 20

enm.justice.fr    